

DROITS DE L'ENFANT : UN COMBAT INDISPENSABLE

Novembre 2025



© Enfants d'Asie

L'année 2025 marque un tournant inquiétant dans la solidarité internationale. Alors que de nombreux pays européens ont réduit les budgets qui y étaient alloués et que l'administration Trump a supprimé 92 % des financements internationaux de l'USAID, la France a, elle aussi, pris la décision de couper drastiquement son budget d'aide publique au développement (APD).

Après une baisse historique de 2,3 milliards d'euros en 2025, le projet de loi de finances 2026 prévoit une nouvelle réduction de 700 millions d'euros, ramenant le budget APD à son niveau de 2014.

Ces décisions politiques ont un impact direct sur les vies de millions d'enfants à travers le monde.

14,5 millions

d'enfants risquent de mourir d'ici 2030 du fait de la seule disparition de l'USAID

The Lancet, 19 Juillet 2025

Plus spécifiquement, à cause des coupes budgétaires françaises :

17 millions

d'enfants risquent de ne pas être scolarisés.

71 millions

d'enfants sont menacés de non-vaccination de base*.

14 millions

d'enfants menacés de malnutrition sévère faute d'accès aux services nutritionnels essentiels.

*Coordination Sud, 2025

Unicef 2025

Face à cette situation, le Groupe Enfance de la Coopération Humanitaire et Développement alerte sur le risque accru d'une **explosion des violations des droits de l'enfant, alors que les constats sont déjà d'une extrême gravité, les garçons et les filles étant les premières victimes des crises et des conflits.**

Dans le monde :

473 millions

d'enfants vivent dans une zone de conflit – soit plus que la population totale de l'Union européenne

Unicef, 2025

412 millions

d'enfant – soit 1 sur 5 – vivent dans une situation d'extrême pauvreté

Banque mondiale & Unicef, 2025

181 millions

d'enfants de moins de 5 ans – soit 1 sur 4 – sont en situation de pauvreté alimentaire sévère

Unicef, 2024

12 millions

de filles sont victimes de mariage forcés chaque année

Unicef, 2025

Alors que le futur de la solidarité internationale est menacé, il est important de rappeler que la mise en œuvre des droits de l'enfant dans les programmes de développement et d'action humanitaire a un **impact positif éprouvé, tant pour les enfants que pour l'ensemble de la société.**

Les actions menées permettent d'endiguer de nombreux fléaux (maladies et mortalité infantile, travail des enfants, mariages précoces, etc.) et de contribuer à une société plus juste et durable (accès à une éducation de qualité, déclarations de nouveaux-nés à l'état civil, participation libre et authentique des enfants à toutes les questions qui les concernent, égalité de genre, etc.)



AGIR POUR LES DROITS DE L'ENFANT : UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL

La Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) adoptée en 1989 par l'ONU est le premier instrument juridique international contraignant qui reconnaît explicitement les enfants (0-18 ans) comme des sujets de droit à part entière, titulaires de droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels.

Traité le plus ratifié au monde, il impose aux États de tout mettre en œuvre afin d'assurer le respect, la protection et la promotion des droits de l'enfant, tant sur leur territoire que dans le cadre de la coopération internationale.

Acteurs de leur développement, les enfants doivent être accompagnés et soutenus pour défendre leurs droits.

La France elle-même a acté l'importance et des droits de l'enfant, en les reconnaissant depuis 2021 comme priorité transversale de sa politique de solidarité internationale.

Pourtant, force est de constater qu'elle peine aujourd'hui à concrétiser ses ambitions et, pire encore, que ses décisions budgétaires contreviennent à ses engagements, mettant en péril les projets déployés par les organisations de la société civile qui n'ont d'autre objectif que de soutenir les populations civiles, au premier rang desquelles les enfants.

C'est pourquoi les 18 ONG membres du Groupe Enfance se mobilisent et appellent la France à revoir son ambition pour la solidarité internationale et à concrétiser la priorité donnée aux droits de l'enfant en sanctuarisant à minima les moyens alloués au programme budgétaire n°209 pour la solidarité internationale.

En 2024, plus de **3 millions** d'enfants ont été accompagnés grâce aux projets déployés par les 18 ONG membres du Groupe Enfance, témoignant de l'impact concret et indispensable de la coopération internationale.

Découvrez les actions menées et relayez notre appel en faveur des droits de l'enfant !

<https://www.groupe-enfance.org>